

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 9 AVRIL 2025 à 19H00**



<b>N°042/2025 – Budget Régie de l’Energie – Vote du budget primitif 2025</b>
Conseillers en exercice : <b>25</b> – Présents : <b>20</b> – Excusés avec Pouvoir : <b>3</b> – Excusé sans Pouvoir : <b>0</b>
Absents : <b>2</b> – Votants : <b>23</b>

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE 9 AVRIL**, le Conseil Municipal de SAINT-DENIS-LÈS-BOURG s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale **du 3 avril 2025**, sous la présidence de **Monsieur Guillaume FAUVET, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames, Messieurs :

BERNARD Jean-Luc, BIRRAUX Jean-François, BOILEAU Marc, BOUVARD Patrick, CHAUDET Lydie, FAUVET Guillaume, FERAUD Valérie, GALIEN Jean-Michel, MARCILLAC Frédéric, MESSINA Isabelle, MINIER Jean-Philippe, MIRALLES Bruno, MONTEIRO Rita, ROUSSEAU Alain, ROUSSEL Céline, SAUDRAIS Nadia, SCHWINTNER Francis, TRICHOT Patricia, VAUGEOIS Patrick, VIGNAGA Isabelle.

**ETAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR :**

**Mesdames, Messieurs :** BULIARD Sylvie (pouvoir donné à Isabelle VIGNAGA), DOUVRE Evelyne, (pouvoir donné à Frédéric MARCILLAC), RONGEAT Stéphane, (pouvoir donné à Patrick VAUGEOIS).

**ETAIENT ABSENTS :** GONGUET Nathalie, GRUET Alexis.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Monsieur Patrick BOUVARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

**Le Maire** propose au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif 2025 de la Régie de l'Energie qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION						
DEPENSES			RECETTES			
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	
011	Charges à caractère général	158 440,00 €	70	Produits des services	197 000,00 €	
65	Autres charges de gestion courantes		75	Autres produits de gestion courantes		
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>158 440,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES GESTION DES SERVICES</b>		<b>197 000,00 €</b>	
66	Charges financières	2 020,62 €	77	Produits exceptionnels	9 905,00 €	
67	Charges exceptionnelles	574,77 €	78	Reprise sur amortissement	140,00 €	
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
<b>TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>161 035,39 €</b>	<b>TOTAL RECETTE REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>207 045,00 €</b>	
023	Virement section investissement	30 509,61 €	042	Opération d'ordre transfert entre sections		
042	Opération d'ordre transfert entre sections	15 500,00 €				
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>46 009,61 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>			
			002	Résultat de fonctionnement reporté		
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>207 045,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>			<b>207 045,00 €</b>

  

SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	CHAPITRE	DESIGNATION	MONTANT	
21	Immobilisations corporelles					
23	Immobilisations en cours	20 000,19 €				
<b>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>20 000,19 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT</b>			<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	53 072,06 €	10	Dotations, fonds divers, réserves	5 964,82 €	
	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur		16	Emprunts et dettes assimilées	22 482,30 €	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>73 072,25 €</b>	<b>TOTAL RECETTE REELLES</b>			<b>28 447,12 €</b>
040	Amortissement subventions		040	Opération d'ordre transfert entre sections	15 500,00 €	
	Accusé certifié exécutoire		021	Virement section de fonctionnement	30 509,61 €	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 384,48 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>			<b>46 009,61 €</b>
001	Solde d'exécution	1 384,48 €				
<b>TOTAL GENERAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>		<b>74 456,73 €</b>	<b>TOTAL GENERAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>			<b>74 456,73 €</b>

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Considérant le Débat d'Orientation Budgétaire tenu lors de la séance du Conseil Municipal du 12 mars 2025,*

*Considérant la présentation du projet de Budget Primitif 2025, lors de la commission des finances du 26 mars 2025,*

*Après avoir pris connaissance du dossier,*

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**APPROUVE** le budget primitif 2025 du Budget Régie de l'Energie,

**DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES MEMES JOUR MOIS ET AN QUE CI-DESSUS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Le Maire,  
**Guillaume FAUVET**



Le secrétaire  
**Patrick BOUVARD**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210103446-20250409-042042-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/05/2025  
Publication : 07/05/2025